

Réf: Dossier N° 002812

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANGARE ET FILS DE TIEMBA »

Siège social Abidjan, Yopougon, Quartier de Yopougon, LOT  
922, ILOT 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2021, et enregistrés au CEPICI le 22/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGARE ET FILS DE TIEMBA »

Objet : TRANSPORT , COMMERCE , BTP , FOURNITURE DE BUREAU DIVERS ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL  
-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES  
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX  
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE  
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DAVANT ETRE CREEE  
-ET GENERALEMENT , TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Quartier de Yopougon, LOT  
922, ILOT 104

Dirigeant(s) : M SANGARE SIRIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02907 du 05/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20148/GTCA/RC/2021 du 05/08/2021

